

La réunion du groupe de travail avait pour objet de préparer un texte sur la fiscalité qui sera soumis au débat lors du congrès de la FGR qui se tiendra en juin au Futuroscope de Poitiers.

La démarche a consisté à reprendre la motion sur la fiscalité votée lors du congrès de Narbonne en 2012 selon deux axes :

- le recensement des points qui ont été pris en compte par le gouvernement dans les lois de finance 2013 et 2014
- la formulation de revendications prioritaires prenant en compte les contributions des sections et des syndicats ainsi que le contexte défini par les annonces récentes du Premier Ministre (remise à plat de la fiscalité) et du Président de la République (pacte de responsabilité)

Les discussions ont été particulièrement denses autant sur des questions de fond où les analyses divergent parfois fortement que sur des questions d'ordre technique dont les enjeux ne sont pas toujours faciles à apprécier. Deux exemples :

- faut-il réduire la dette ? Certains considèrent que c'est un prétexte à détruire les services publics alors que d'autres y voient une nécessité légitime et urgente ...
- faut-il retenir l'impôt à la source ? Certains pensent que c'est discriminatoire et contraire au principe républicain d'une contribution volontaire alors que d'autres pensent que c'est très peu différent du système actuel où l'essentiel de l'impôt provient de la TVA, l'impôt sur le revenu concernant seulement 50% des contribuables, eux-mêmes le plus souvent mensualisés...

Au-delà de ces divergences, de nombreux points font consensus, en particulier la nécessité de renforcer la progressivité de l'impôt et donc son caractère redistributif dans une société où les profits des plus riches ne cessent de croître. La politique fiscale doit aussi faire l'objet d'un effort de pédagogie plus important pour que chacun perçoive mieux le lien entre sa contribution et le financement de services publics auxquels il est attaché.